

Image not found or type unknown



Probleme avec une voiture vendu

Par **dimluc**, le **07/05/2009 à 09:20**

Bonjour, rnj'ai vendu une voiture avec CT OK , il y a 1 mois et l'acheteur m'a appelé le 1er mai pour me dire que le moteur avait coulé et qu'il désire que l'on partage les frais .rnIl m'a rappelé hier soir , il a trouvé un moteur et pour tout faire réparer il y en a pour 1500 € , il me propose de payer 1/3 de la facture (avec les devis et factures du garagiste et des pieces) je me suis un peu renseigné sur les forums de discussions et beaucoup m'on dit qu'il valait mieux s'arranger a l'amiable que d'aller en justice où j'avais 99 % de chance de perdre parce que je suis responsable du fait que je suis le vendeur et donc responsable des eventuels probleme de vice cachés que je soye au courant ou non du probleme , que faire ? merci